nombre effectif des exposants, déduction faite des doubles emplois, est donc de 75: ils ont mérité trois diplômes d'honneur, quatre médailles de progrès, dix médailles et douze diplômes de mérite, soit vingt-neuf distinctions. On peut donc dire que si l'instruction publique de la Belgique ne se recommandait point par la profusion des objets exposés, elle se distinguait par la qualité de ce que le pays avait envoyé à Vienne.

Mon collègue M. Van Hasselt se chargera d'en faire la démonstration, en s'occupant de tout ce qui se rapporte à l'instruction primaire, M. Léon d'Andrimont, pour une partie de la quatrième section, les institutions ayant pour objet l'amélioration du sort des classes ouvrières.

Des douze exposants dont les productions pouvaient être rangées dans la deuxième section, l'un, M. J. J. Piron, directeur de l'école normale de Carlsbourg, a mérité la médaille de progrès pour sa méthode d'enseignement du dessin. Ce travail avait déjà valu à son auteur une distinction de premier ordre à l'Exposition universelle de Londres, en 1871. L'éditeur Manceaux a reçu la médaille de mérite, à raison des ouvrages classiques qu'il édite et dont la bonne fabrication aussi bien que la correction typographique ont été appréciées par le Jury. Le diplôme de mérite a été accordé à M. Stroesser (n° 533), à raison de sa collection de modèles géométriques en fil de fer; la même distinction lui avait été accordée pour une partie de ces mêmes objets à l'Exposition universelle de Londres, en 1871. M. Wesmael-Charlier (n° 539),